

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

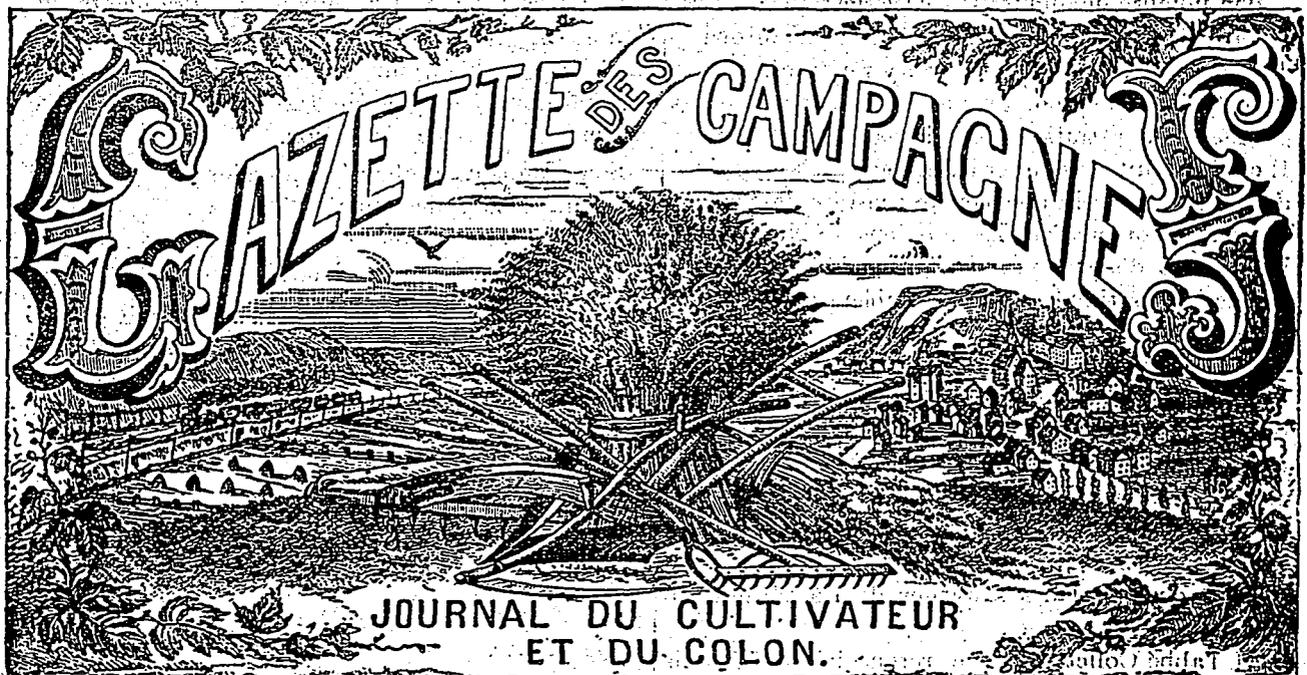
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
 Emparons nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Un an, \$1 Rédacteur : FIRMIN H. PROULX — Gérant : HECTOR A. PROULX — Un an, \$1

SOMMAIRE :

Revue de la semaine : La fête des arbres à Québec. — Collegiana. — La langue française. — Une pieuse relique pour le sanctuaire de Sainte Anne de Beaupré.

Causerie agricole : La plantation des arbres. — Soins à donner aux arbres fruitiers pendant leur végétation. — Culture dans le verger.

Sujets divers : Les syndicats agricoles. — Moyen d'obtenir de bonnes vaches laitières. — Culture des pommes de terre sous la paille.

Choses et autres : Les ennemis des vergers (A suivre). — La culture des abeilles en Californie.

Recettes : Moyen de détruire les insectes qui s'attaquent aux pruniers. — Ciment pour coller les vaisseaux en faille, etc.

REVUE DE LA SEMAINE

Une pieuse relique pour le Sanctuaire de Sainte-Anne de Beaupré. — Une des plus saintes reliques qui aient été transportées en Amérique est actuellement exposée à un des autels de la petite église de Saint-Jean Baptiste, de New-York. C'est un frag-

ment du bras de Sainte Anne, mère de la Sainte Vierge.

Depuis des siècles, il était conservé par les moines bénédictins de Rome, dans la grande basilique de Saint-Paul hors les murs. Maintenant à la requête spéciale de Sa Sainteté Léon XIII, un fragment en est envoyé en Amérique, dans le but d'augmenter la foi des fidèles du Canada et des Etats-Unis.

Cette relique que tous les catholiques regarderont avec un profond sentiment de piété et de joie, sera conservée au sanctuaire de Sainte-Anne de Beaupré, près de Québec.

Collegiana. — M. l'abbé Collet est parti dimanche en compagnie de Mgr Hamel, pour aller assister à la grande démonstration qui doit avoir lieu le 2 juin prochain à Kamloops, au pied des Montagnes-Rocheuses. Mgr Hamel, représentera Son Eminence à cette imposante cérémonie.

Le Rév. P. Lacombe, qui a déjà consacré 40 années de sa vie aux missions du Nord-Ouest a invité toutes les tribus sauvages à se réunir ce jour-là à Kamloops pour prendre part à de grandes démonstrations religieuses qui se prolongeront durant trois jours, c'est à-dire les 3, 4 et 5 juin.

Bon nombre de dignitaires ecclésiastiques, de religieux et de prêtres de Montréal, du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest s'y rendront.

Le principal promoteur et organisateur de ces grandes démonstrations, est le bon Père Lacombe. Il est heureux de donner au clergé de la province de Québec une belle occasion de constater les progrès consolants qu'ont fait les missions du Nord-Ouest inaugurées d'abord par de zélés missionnaires de Québec, et continuées et considérablement agrandies par les Rév. PP. Oblats.

Cette réunion de plusieurs mille Indiens, de mœurs, de langues, de costumes différents, logés sous la tente, ou en plein air, faisant retentir les airs de leurs prières et de leurs chants religieux, écoutant chacun dans son dialecte, les sermons de leurs missionnaires, tout cela présentera un spectacle digne d'être contemplé, et unique dans les annales religieuses des peuplades sauvages de l'Amérique du Nord.

M. l'abbé Collet sera de retour ici le 17 juin. Puisse cette charmante pérégrination à travers les pays de l'Ouest le ramener à santé meilleure encore.

— Dimanche le sermon de l'archiconfrérie a été donné par M. Georges Lavoie, vicaire de St Jean Port-Joli. Notre jeune prédicateur a marqué ce début dans la chaire sacrée par un grand succès. Nos félicitations.

M. Lavoie a passé quelques jours au foyer de *l'Alma Mater* dans l'intérêt de sa santé.

— Esculape vient de perdre un de ses fils dans la personne de M. Silvio Deschênes. Notre jeune ami, après trois ans d'étude de la médecine, quittait ses rangs la semaine dernière pour embrasser l'état ecclésiastique où il se sentait appelé par la voix de Dieu. Il est allé tout joyeux samedi, se joindre à la troupe des jeunes Lévités du Grand Séminaire de Québec. Certes, c'est un beau jour que celui où, parvenu à mi-chemin de la vie, tout voile levé, toutes incertitudes dissipées, le front serein et le cœur à l'aise, l'homme a le secret de Dieu sur lui et assoit la tente où il achèvera de vivre.

Ad multos annos, disons-nous à notre nouveau séminariste.

La plantation des arbres à Québec — Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur présidait à la plantation des arbres qui a eu lieu jeudi, le 12 mai. Le site qui a été choisi pour cette plantation a été le terrain avoisinant le Palais de Justice.

Plusieurs honorables Juges, les Présidents du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative, l'hon. M. Beaubien, ministre de l'agriculture, ainsi que plusieurs députés de l'Assemblée Législative prirent part à cette plantation.

Son Honneur a planté le premier arbre, en lui donnant le nom de "Justice". Les autres arbres plantés par les honorables juges portent les noms suivants: Bourgeon, Le droit, *Do ut des*, Juge en chef Duval, Juge en chef Sewell, Rimouski, Burns; les autres personnes qui y prirent part, donnèrent à chacun des arbres plantés, les noms: Laval, Ibergville, Chambly, W. Wallace, Barreau, Stadacona, Albert-Victor, Champlain, Montcalm. M. Malouin représentait M. Baillargé, doyen des avocats, et l'arbre planté porte le nom de "Doyen".

L'association forestière était représentée par l'hon. M. Joly.

La langue française. — M. McCarthy a encore subi un joli échec.

Son fameux bill au sujet de la langue française au Nord-Ouest a été rejeté par 100 voix de majorité.

Nous félicitons le gouvernement fédéral sur la fermeté de son attitude dans cette circonstance.

CAUSERIE AGRICOLE

La plantation des arbres

Chaque année, l'honorable M. H. G. Joly qui, à juste titre, peut être considéré comme le promoteur de la plantation des arbres, croit nécessaire de donner quelques renseignements à l'égard de cette plantation, s'appuyant pour cela sur sa propre expérience pratique. Son grand dévouement à la cause du reboisement des forêts lui a attiré de nombreuses adhésions de personnes des pays de l'Europe, qui ont eu pour mission d'accomplir cette tâche depuis déjà de nombreuses années; et c'est aussi avec plaisir que ces personnes d'une grande expérience pratique dans le renouvellement ou l'aménagement de nos forêts, s'empressent de communiquer à l'hon. M. Joly leur manière d'agir, comme des résultats obtenus dans telle ou telle circonstance.

Ce sont ces données que l'honorable M. Joly s'empresse de mettre en pratique sur ses fermes, pour ensuite faire connaître le résultat de ses essais à la "Société du reboisement des forêts," dont l'hon. M. Joly est l'un des membres les plus zélés. Les di-

recteurs qui apprécient hautement les connaissances de l'Hon. M. Joly, se font un devoir de donner à ses informations pratiques en fait de sylviculture toute la publicité possible pour qu'elles puissent profiter à tous ceux qui désirent prendre une part active au reboisement de nos forêts.

C'est pourquoi l'honorable M. Joly, pour y intéresser le plus pratiquement possible les cultivateurs de la province de Québec, a établi la fête des arbres. Les journaux de la province de Québec ont toujours été les premiers à recevoir de l'hon. M. Joly tous les renseignements désirables à l'occasion de la plantation des arbres afin d'en faire profiter les cultivateurs.

Voici, à ce sujet, ce que disait l'hon. M. Joly, à un journaliste de Québec :

" Le mouvement du reboisement et de la culture de nos forêts commence à se généraliser d'une manière assez satisfaisante en ces dernières années, et vous ne sauriez trop insister là-dessus auprès des cultivateurs.

" Le reboisement et la conservation des forêts sont extrêmement importants, infiniment plus qu'on semble le croire généralement.

" Dans certains pays, c'est, je pourrais dire, une question de vie ou de mort.

" Ainsi, voyez l'Algérie, où la Ligue du reboisement avec laquelle je suis en correspondance, a organisé un mouvement considérable pour faire renaître dans les montagnes les forêts disparues, détruites par les nomades qui vont y faire paître leurs troupeaux.

" On y fait tous les ans des plantations considérables. Autrement, les plaines à leurs pieds seront avant longtemps stériles, arides, et deviendront inhabitables, parce que ces montagnes étant dénudées et exposées à un soleil brûlant, leur surface se dessèche faute d'ombre ; elles n'alimentent plus de l'humidité que leurs forêts entretenaient et des eaux pluviales, retenus par les mousses, etc., dans le sol abrité contre le soleil et s'écoulant lentement, les cours d'eau qui en descendent. Dans les orages, ces cours d'eau se forment, se gonflent subitement et se déversent à torrents dans les terrains cultivables au pied des montagnes, où ils détruisent tout, au lieu de servir d'arrosoirs naturels.

" Ici au Canada le reboisement n'est pas seulement nécessaire au point de vue de l'industrie forestière en général, mais aussi au point de vue de la fertilisation du sol et de l'entretien des cours d'eau qui les traversent.

" Un exemple. A Lotbinière, la petite rivière au bord de laquelle est construit mon moulin banal, fournissait autrefois assez d'eau pour faire mouvoir ce moulin tout le long de l'année. Aujourd'hui elle se dessèche presque entièrement en été. Pourquoi ? parce que les bois au milieu desquels elle coulait sont disparus. Une foule d'autres cours d'eau se tarissent comme cela en été, parce qu'il n'y a plus de forêts sur les hauteurs où ils prennent leurs sources.

" Je crois, par ces quelques observations, pouvoir faire comprendre à ceux qui les liront que le reboisement est une question vitale qu'il ne faut pas négliger chez nous plus qu'ailleurs. Voilà des années que je m'occupe activement de cette question, et pour engager mes concitoyens, surtout les cultivateurs, à reboiser et conserver leurs bois, j'ai travaillé à introduire, en 1883, la Fête des Arbres que j'ai empruntée aux Etats-Unis.

" Vous ne sauriez trop conseiller aux cultivateurs de reboiser, s'ils n'ont plus d'arbres sur leurs terres et de ne pas dévaster inutilement les forêts comme cela se pratique encore trop malheureusement."

La question du reboisement de nos forêts, sous l'action vigilante et laborieuse de l'hon. M. Joly est entre bonne main ; car cette question est pour lui l'objet d'une prédilection toute particulière, et ses nombreuses recherches comme ses expériences pratiques ne peuvent manquer d'être utiles aux cultivateurs qui devraient être les premiers à en profiter en les mettant en pratique.

L'accroissement continu de la population, comme les progrès croissants des différentes industries nous obligent à avoir recours au reboisement de nos forêts, autrefois si riches en bois de toutes espèces que nous avons détruits avec la plus grande imprévoyance, sans souci des besoins de l'avenir : délapidation des forêts que nous sommes forcément obligés de rétablir.

Pour opérer le rétablissement de nos forêts, nous devons être parfaitement initiés aux différentes opérations nécessitées pour atteindre ce but, et cela comporte nécessairement une connaissance parfaite de la sylviculture qu'il n'est pas donné aux cultivateurs de connaître, car elle exige des études spéciales qui seraient du ressort du pépiniériste, et auxquelles il lui importe de se livrer.

La tâche la plus difficile à atteindre pour obtenir les différentes essences de bois propres au renouvellement des forêts serait de recourir aux semis

afin d'obtenir des arbres qui devront convenir au sol dont nous disposons et qui plus tard pourraient servir, soit au chauffage, à la construction des maisons ou aux industries de toutes sortes où l'on se sert de bois de toutes espèces.

Pour plus de succès, par la voie des semis, il faudrait recourir aux pépinières. M. Aug. Dupuis a en quelque sorte visé à atteindre ce but, et chaque année il est en état de fournir quelques essences nouvelles d'arbres forestiers qu'il serait avantageux de cultiver, non-seulement à titre d'arbres d'ornements, mais d'utilité industrielle, sans compter les arbres fruitiers de toutes sortes qui devraient non-seulement trouver leur place dans le verger, tout particulièrement les pommiers qui pourraient former en dehors du verger une bordure le long des clôtures dans le voisinage des maisons.

Le succès de la plantation des arbres fruitiers comme des arbres forestiers dépend beaucoup des conditions dans lesquelles ils se sont trouvés lors de leur première végétation par le semis, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'ils aient atteint leur deuxième ou troisième année de végétation pour être transplantés ailleurs. C'est pourquoi les pépiniéristes qui visent surtout au succès des arbres qu'ils livrent au commerce, plutôt qu'à offrir des arbres qui auraient joui d'une trop grande végétation et qui par conséquent auront atteint un trop grand développement dans un court temps, se font un principe de ne jamais établir leur pépinière sur une terre trop riche, mais de choisir de préférence un sol inférieur à celui où les plants doivent plus tard être mis à demeure.

L'art du pépiniériste consiste donc à connaître la constitution intime des arbres qu'il cultive, leur mode de nutrition et les substances nécessaires à cette fonction; dans cette condition, il lui est plus facile de placer les plants, objets de ses cultures, dans les conditions qui conviennent le mieux à leur croissance comme à leur réussite. C'est pourquoi il importe, pour l'achat des arbres fruitiers et forestiers, de recourir à des pépiniéristes d'une grande expérience, car les arbres de trois à quatre ans que l'on transplante, devront avoir été jusque là l'objet d'une grande attention de la part du pépiniériste.

Nous insistons sur la nécessité de s'adresser, pour l'achat d'arbres fruitiers ou forestiers, à des pépiniéristes connaissant bien notre climat et qui n'entretiennent dans leur pépinière que des arbres qui peuvent lui être adaptés. C'est en grande partie, pour avoir acheté sans discernement des plants

d'arbres vendus par des agents colporteurs de pays étrangers, que grand nombre de cultivateurs ont vu périr l'un après l'autre les arbres de leur verger, après huit à dix ans de leur plantation. Ces arbres uniquement cultivés pour en faire le commerce à l'étranger sont ordinairement d'une longueur démesurée, parce qu'on leur a donné un développement aussi rapide que possible à l'aide de fortes fumures et en les laissant à une distance trop rapprochée les uns des autres dans la pépinière.

Ce fait est d'autant plus frappant quant à la durée de nos vergers que dans nos campagnes, on y voit des vergers ayant plus d'un demi siècle d'existence et où les arbres sont encore en bonne vigueur, et les fruits sains et succulents. C'est qu'alors on plantait plutôt par semis que de recourir au greffage qui ne peut être aussi avantageux que lorsque l'opération est faite avec soin et que l'arbre ainsi greffé a végété, dès le début, dans de bonnes conditions.

Soins à donner aux arbres fruitiers pendant leur végétation

Dès les premières semaines de la plantation d'un arbre, et surtout dans un temps de sécheresse, si l'on aperçoit que les feuilles jaunissent, qu'il a des jets maigres, peu nombreux, il faut avoir recours au paillement du terrain et à de fréquents arrosements, afin de le tenir constamment humide.

L'opération du paillement consiste à étendre sur la terre une couche de paille ayant subi un commencement de fermentation, à l'état de décomposition. Ce paillis aura le double avantage de détruire les mauvaises plantes et de soustraire à un trop grand dessèchement la surface du sol. De cette manière, l'arrosement pourra être moins fréquent; car à leur première année de plantation, les arbres sont plus aptes à souffrir de la sécheresse.

Dès que les pousses se montrent au-dessous de la greffe d'un arbre, surtout pour les arbres à noyau, il ne faut pas attendre que ces pousses soient arrivées à l'état ligneux; car dans ce cas on ne pourrait les enlever à la main, et alors l'usage de la serpette devenant indispensable, on s'exposerait à provoquer un écoulement de gomme par suite d'une plaie nuisible à l'arbre. Les drageons doivent être extirpés à mesure qu'ils se montrent hors de terre.

Dès qu'un arbre commence à produire des fruits, il faut les visiter soigneusement et enlever les branches qui sont mortes ou mal placées.

Lorsqu'on voit languir un arbre qui n'a pas plus que cinq ou six années de plantation, il est à supposer que la pourriture d'une partie de ses racines doit en être la cause ; alors on ne doit pas hésiter à déplanter l'arbre. Les racines pourront être alors visitées, afin d'en retrancher toutes les parties endommagées ; on devra tailler les branches de l'arbre dans la même proportion, afin d'équilibrer les branches à la quantité de racines que l'arbre possède.

Il faut ensuite examiner le sol dans lequel l'arbre était planté, et si l'on découvre une infiltration, on devra y remédier par une bonne addition de plâtras ou de gravier. On remettra l'arbre en place, soit en lui mettant la même terre qu'on aura remaniée, soit une terre nouvelle : ce qui vaudra mieux.

Lorsqu'on juge convenable d'engraisser un verger, la végétation des arbres laissant à désirer, ce n'est pas au pied de l'arbre qu'il faut mettre le fumier, mais à une distance circulaire d'à peu près trois pieds, et de manière à atteindre l'endroit où les extrémités des racines s'étendent, c'est-à-dire les *spongioles*, petites racines par qui seules les sucres nourriciers peuvent être absorbés. Le fumier ainsi disposé on l'enfouit dans le sol par un labour superficiel.

Culture dans le verger

Ce serait nuire entièrement à la végétation des arbres que de récolter dans un verger du blé et de l'avoine ; ce verger souffrirait également si l'on y semait du trèfle et du mil pour en obtenir la récolte. On peut tout au plus, pendant les six à huit premières années de l'établissement d'un verger y cultiver des menus fruits, ainsi que des légumes qui pourraient être récoltés au mois d'août, afin de donner aux arbres une meilleure chance de bonne végétation. Le verger profiterait ainsi des engrais accordés à la culture des légumes. Il faut avoir soin de se servir avec précaution de la bêche ou autres instruments afin de ne pas endommager les racines des arbres fruitiers, pour ainsi dire à la surface du sol. Ce qui doit guider le propriétaire d'un verger, sur l'opportunité des cultures qui précèdent, ce doit être l'état de bonne végétation des arbres ; s'ils paraissent en quelque sorte languir, il faut cesser toute autre culture, engraisser de nouveau le verger avec addition de cendres.

Les syndicats agricoles.

Nous avons annoncé récemment à nos lecteurs une étude sur ce sujet ; en attendant les renseignements complémentaires que nous espérons recevoir bientôt, nous soumettrons à leurs réflexions et à leurs méditations les statuts ci-après, non comme un modèle forcé et obligatoire, mais comme une pépinière d'idées où les cultivateurs canadiens pourront faire choix des sujets susceptibles de reprendre, et de faire prospérer sur notre sol :

TITRE IER

Constitution du syndicat.—*Article premier.*—Un Syndicat est constitué entre les propriétaires de fonds ruraux, cultivateurs, domestiques de ferme et artisans exerçant des professions dont l'objet se rattache à l'agriculture, qui auront adhéré aux présents statuts.

Article 2.—Cette Association sera régie par la loi du 21 mars 1884 et par les dispositions ci-après.

Article 3.—Elle prend le nom de *Syndicat agricole d'Anjou*. Son siège est établi à Angers.

Article 4.—Elle commence à partir du dépôt légal des présents statuts. Sa durée est illimitée. Sa dissolution ne pourra être prononcée que dans les formes et sous les conditions ci-dessous déterminées.

TITRE II

Article 5.—Peuvent faire partie du Syndicat les personnes qui :

1o. Possèdent ou font valoir en qualité de propriétaires, métayers ou fermiers, des fonds ruraux situés dans toute l'étendue du département de Maine-et-Loire ;

2o. Travaillant à l'exploitation de ces mêmes fonds en qualité de fils de famille, de domestiques et de journaliers ;

3o. Exercent dans l'étendue du département, à titre de patrons ou à titre d'ouvriers, des professions qui se rattachent à l'agriculture.

Article 6.—Les membres du Syndicat comprennent trois catégories :

1o. Les membres fondateurs qui ont travaillé à la fondation du Syndicat ou doivent plus particulièrement travailler à son recrutement ultérieur ou à son progrès.

Ils paient une cotisation annuelle de dix francs au moins.

2o. Les membres titulaires qui entrent dans l'Association en qualité de chefs d'exploitation agricole, vinicole, horticole.

Ils paient une cotisation annuelle de deux francs.

30. Les membres associés, comprenant les fils de famille, domestiques, journaliers, artisans, exerçant des professions connexes.

Ils paient une cotisation de cinquante centimes.

Article 7.—Pour être admis à faire partie du Syndicat, les postulants doivent être présentés par deux de ses membres. Leur demande sera soumise au bureau qui statuera sur l'admission à la majorité des membres présents après avis des conseils de sections cantonales.

Article 8.—Tous les membres de l'Association tiennent à honneur de respecter et faire respecter le repos du dimanche.

Article 9.—Tout membre peut se retirer quand il lui convient de l'Association.

A cet effet il adresse sa démission au président, qui lui en accuse réception.

Tout membre démissionnaire doit le montant de sa cotisation annuelle en cours ; il perd tous ses droits sur le patrimoine syndical et ne conserve que le droit au bénéfice énoncé dans le deuxième alinéa de l'art. 7 de la loi du 21 mars 1884.

Article 10.—La faillite, la déconfiture notoire, une condamnation entachant l'honorabilité, le défaut de paiement des cotisations après trois lettres de rappel, sont des motifs d'exclusion, laquelle est prononcée sur la proposition du bureau par la Chambre Syndicale.

TITRE III

Objet du Syndicat.—*Article 11.*—Le Syndicat a pour objet général l'étude, la défense et le développement pratique des intérêts agricoles, horticoles et vinicoles :

Il se propose spécialement :

10. D'examiner toutes les mesures économiques et toutes les réformes législatives que peut exiger l'intérêt de l'agriculture, d'en réclamer la réalisation auprès des autorités et pouvoirs compétents, et de revendiquer notamment le dégrèvement des charges qui pèsent sur la propriété rurale ;

20. De propager l'enseignement agricole en le tenant au niveau des progrès de la science, ainsi que les notions professionnelles, par des cours, des conférences, distributions de brochures, de publications techniques et par tous autres moyens ;

30. De provoquer et favoriser des essais de culture, d'engrais, de machines et instruments perfectionnés l'analyse des terres, l'étude des meilleures méthodes pour l'engraissement des bestiaux, des travaux d'as-

sainissement et de drainage et de tous autres moyens propres à faciliter le travail, réduire le prix de revient et augmenter la production ;

40. De préparer, encourager, soutenir la création d'institutions économiques telles que : sociétés de crédit mutuel, sociétés de production, caisses de secours mutuels contre la maladie, la mortalité du bétail, caisses de retraites pour la vieillesse, assurances contre les accidents ;

50. De créer des offices de renseignements et d'entremise, ou de procurer l'accès aux offices de cette nature, déjà créés pour la vente des produits et la surveillance des livraisons, pour l'acquisition de semences, d'engrais, d'instruments, d'animaux reproducteurs et de toutes matières utiles à l'agriculture, de manière à faire profiter les membres du Syndicat des remises obtenues des marchands et fabricants, des offres avantageuses des consommateurs

60. De recueillir les usages et coutumes des localités, et de fournir des arbitres et experts pour la solution des questions rurales litigieuses.

Article 12.—Il est interdit aux membres du Syndicat, sous peine d'exclusion, de céder, même à prix coûtant, à des personnes étrangères à la Société, les engrais et autres matières achetées par l'intermédiaire du Syndicat.—(A suivre.)

Moyen d'obtenir de bonnes vaches laitières

Nous avons recommandé de traire de temps à autre séparément les vaches afin de s'assurer des qualités laitières de chacune des vaches que l'on possède, car quelqu'en soit la race, et d'une même race, elles ne sont pas également bonnes quoique recevant une même nourriture, et cela provient en grande partie du mode d'élevage de chacune ; car assez souvent elles sont achetées de part et autres. C'est pourquoi, autant que possible on ne devrait garder que des vaches élevées avec la plus grande précaution sur la ferme même. Il est très louable de se procurer des vaches Canadienne, Jersey, Ayrshire ou Holstein ; mais lorsqu'il s'agit de l'élevage pour en faire de bonnes vaches laitières, les précautions à prendre doivent être différentes de celles qu'on observe à l'égard d'animaux qu'on élève pour la boucherie, ou pour le travail. Dans le premier cas, il faut que les jeunes veaux soient bien nourris et bien choyés : bien nourris pour qu'ils puissent profiter rapidement, bien choyés pour que ceux qui en auront le soin n'éprouvent aucune contrariété après leur premier vêlage, pour en obtenir le lait. La première année de sa production en lait, une jeune vache doit recevoir de même qu'un bon pâturage une nourriture supplémentaire en gaudriole les premiers mois qui suivront son premier vêlage, et l'on doit faire en sorte qu'elle ne soit pas chétivée.

Culture des pommes de terre sous la paille

Cette méthode de culture est très facile et contribue, au dire de ceux qui en ont fait l'expérience, à augmenter le rendement des pommes de terre. Voici comment on procède : La préparation du sol se fait de la même manière que pour la culture ordinaire des pommes de terre, et après avoir tracé les rangs, on y met les germes de pommes de terre à la distance voulue, et on les couvre bien légèrement de terre. On répand alors sur le champ une couche de vieille paille à une épaisseur de huit à dix pouces. Le travail de buttage et sarclage n'est pas nécessaire ; il suffit simplement d'arracher à la main les mauvaises herbes dont la tige dépasse la couche de paille.

Choses et autres

Les ennemis des vergers.—Le jour approche où les propriétaires d'arbres fruitiers et les cultivateurs en général, vont avoir à combattre de nouveau les insectes nuisibles à leurs récoltes. Les dommages annuels faits aux produits du verger et des champs par les insectes nuisibles, sont beaucoup plus considérables qu'on ne se l'imagine généralement ; encore est-il que chaque individu, qui subit une perte par leurs attaques, sait fort bien que ses profits sont matériellement diminués par leurs dépradations. En outre des insectes nuisibles, il y a d'autres ennemis à combattre, qui sont souvent plus dangereux que les insectes. Les maladies fongueuses, champignons, excroissances, etc, appelez les comme vous voudrez, occasionnent chaque année d'immenses dégâts ; et pourtant on ne fait pour s'en débarrasser que bien peu de chose en comparaison de ce qui devrait se faire pour combattre des organismes si destructeurs. Dans les stations agricoles et fermes expérimentales des États-Unis et du Canada, on a fait ces dernières années de nombreux essais, des remèdes préconisés contre les insectes et les fungus, essais qui ont amené à des découvertes qui ne peuvent être que profitables aux cultivateurs de fruits et aux fermiers.

Dans un bulletin publié par le Département d'agriculture d'Ontario, le professeur Panton, de la ferme expérimentale de Guelph, a réuni sur les fongicides et les insecticides une foule de renseignements. Les fongicides sont des mélanges employés pour combattre les variétés nuisibles de la vie végétale, telles que rouille, nielle, mildew, etc ; les insecticides sont destinés à la destruction des insectes.

Parmi les fongicides mentionnés par le professeur Panton sont :

La bouillie Bordelaise.—Elle consiste en un mélange de sulfate de cuivre, chaux et eau dans les proportions suivantes : 6 lbs de sulfate de cuivre, 4 lbs de chaux et 22 gallons d'eau, on dissout le sulfate de cuivre dans 16 gallons d'eau ; on éteint la chaux dans 6 gallons d'eau, et quand celle-ci est refroidi on la verse lentement dans la solution de cuivre et on les mélange soigneusement. Cette solution réussit parfaitement contre le mildew de la vigne et la nielle des pommes de terre.

Une autre formule.—4 lbs de sulfate de cuivre, 4 lbs de chaux et 50 gallons d'eau, a été employée avec succès sur des framboisiers, atteints d'anthracnose.

L'eau céleste.—Sulfate de cuivre, 1 lb ; ammoniacque du commerce, 1 chopine $\frac{1}{2}$; eau, 22 gallons ; faire dissoudre le

sulfate de cuivre dans deux gallons d'eau chaude ; ajouter l'ammoniacque à la solution refroidie et dissoudre dans 22 gallons d'eau ;

Autre formule, qui paraît plus active : 2 lbs de sulfate de cuivre, dissous dans 2 gallons d'eau ; $2\frac{1}{2}$ lbs de carbonate de soude (soda à laver) dissous dans un autre vaisseau. On fait le mélange ; quand l'action chimique a cessé, on ajoute 1 chopine $\frac{1}{2}$ d'ammoniacque et on dissout le tout dans 22 gallons d'eau. Trente gallons d'eau ont donné encore de bons résultats.

Cette solution est excellente contre le mildew de la vigne, le black-knot de la vigne, l'anthracnose, la nielle des pommes de terres, la pourriture des tomates, le mildew des groseilles ; la galle des pommiers.

Ces solutions s'appliquent au moyen de pulvérisateurs.

Les insecticides les plus faciles à appliquer et les meilleurs sont :

Le vert de Paris, appliqué sec ou en solution. Sous la forme sèche, il est mieux de le mélanger avec 50 ou 100 parties de plâtre, de cendres, de farine ou de chaux éteinte à l'air, et de le répandre en poudre sur les plantes malades. Sous la forme humide, on l'emploie généralement dans la proportion de 1 lb de vert de Paris pour 200 gallons d'eau ; mais si le feuillage est tendre, il est mieux de mettre 250 à 300 gallons d'eau ; on l'applique au prunier. Cette poudre verte est insoluble, il faut avoir soin qu'elle soit bien mélangée à l'eau. C'est un excellent insecticide, contre la mouche des pommes de terre, la pyrale des pruniers, les chenilles mangeuses de feuilles, les processionnaires, le scarabée de la vigne, les teignes tordeuses, et en général contre tous les ennemis des feuilles.—*A suivre.*

La culture des abeilles en Californie.—En général les ruchers d'abeilles appartiennent à de riches propriétaires qui les louent à des fermiers. C'est ainsi que sur un parcour de trois à quatre milles, on y voit une centaine de ruchers. Chaque fermier entretient pour sa part 25 ruches sur un terrain d'un arpent ; et il partage dans le rendement en miel, évalué à 50 livres par ruche, dans la saison du butinage des abeilles, ce qu'il reçoit d'ordinaire en partage pour son trouble est évalué de \$1.00 à \$1.25. Cette culture n'exige aucun soin de la part du fermier, seulement il fait entrer dans la culture de ses prairies des plantes dont les fleurs peuvent largement contribuer à favoriser la production du miel de première qualité, de même pour la culture des fleurs, arbustes et arbres fruitiers.

RECETTES

Moyen de détruire les insectes qui s'attaquent aux pruniers

Lorsque les pruniers sont laissés à eux-mêmes, leur végétation est souvent mise en danger par les insectes. C'est pourquoi, dès le commencement de leur végétation, au printemps, il importe de les détruire. Voici un moyen efficace pour les détruire : Prenez une feuille de tôle sur laquelle vous faites brûler des branches de bois sec, en y mettant de l'herbe verte pour occasionner une fumée dense ; vous y mettez une petite quantité de soufre en poudre. Vous fumez les pruniers de temps à autre, jusqu'à la fin de juin.

Ciment pour coller les vaisseaux en saillance, etc.

Du plâtre de Paris mêlé à une certaine quantité d'alun et mis à l'état liquide avec de l'eau forme un excellent ciment.

NOTIONS D'AGRICULTURE

PAR
J.-E. POULIOT

A vendre à ce bureau. — Prix 50 cents en librairie, 60 cents par la malle.

N. B.— On le trouve chez les libraires de Québec.
19 mai, 1892, l an.

MAISON A VENDRE



Une bonne grande maison avec étable couverte en tôle située dans le faubourg de Ste-Anne de la Pocatière, à un arpent et demi de l'église, du collège et du convent.

Pour les conditions s'adresser à

EUGENE GARON.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1891—Arrangement pour la saison d'hiver—1892

Le et après lundi, le 19 octobre 1891 les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste-Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis (accommodation).....	24.32
Pour Lévis (Express).....	9.26
Pour Lévis (accommodation).....	9.45
Pour la Rivière-du-Loup [accommodation].	11.11
Pour St-Jean et Halifax (Express).....	16.40
Pour la Rivière-du-Loup (Accommodation).	22.33

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef

Bureau du chemin de fer.

Moncton. N. Bk., 15 octobre 1891.

A vendre au

Bureau de la "GAZETTE DES CAMPAGNES"

Quatre collections complètes de la *Gazette des Campagnes*.— Prix, \$45 chaque.

Volumes de la "Gazette des Campagnes".—Ceux qui sont abonnés à la *Gazette des Campagnes* depuis quelques années seulement, pourraient obtenir les volumes antérieurs à leur abonnement, moins le premier volume. Une réduction sera faite pour l'achat de plusieurs volumes à la fois.

Essai sur le luxe et la vanité des parures.—Par M. le Grand-Vicaire Mailloux.—Prix, 20 cts.

Promenade autour de l'Isle-aux-oudres.—Par M. le Grand-Vicaire Mailloux.—15 cts.

Traité sur la tenue générale d'une ferme.—5 cts.

Petit traité d'agriculture.—par un apiculteur canadien.—5 cts

Petit traité sur la culture du tabac.—10 cts.

Instructions populaires sur les soins à donner aux animaux malades.—15 cts.

Traité sur l'élevage des moutons.—15 cts.

Papiers et lettres sur l'agriculture.—Recommandés à l'attention des cultivateurs.—5 cts.

L'élevage du cheval et manière de le dompter.—15 cts.

Le pays et le marchand export moderne.—extrait des meilleurs auteurs.—25 cts.

FEUILLETONS A VENDRE AU

Barreau de la "GAZETTE DES CAMPAGNES"

Les secrets de la Maison Blanche.....	15 cts.
La fille du Marquis.....	20 "
Lucie de Polymieux.....	15 "
Les empoisonneurs.....	15 "
L'exilé.....	15 "
Le supplicié vivant.....	15 "
La charrue et le comptoir.....	15 "
Les compagnons de minuit.....	20 "
Les volontaires américains.....	15 "
Les forestiers du Michigan.....	15 "
Le Loup blanc.....	15 "
Los Robinsons de Paris.....	15 "
Les jours saignants.....	15 "
Le petit chien noir et autres légendes.....	15 "
Le dernier des Mohicans.....	15 "
La prisonnière de la tour.....	15 "
Le drame de Marcellly.....	15 "
Captive et bourreau.....	15 "
Les épreuves d'un orphelin.....	15 "
Les huttes du Chaumont.....	15 "

VADE-MECUM DE L'ENSILEUR

Résumé des différentes méthodes de conservation des fourrages verts d'après les dernières expériences et enquêtes française-anglaise-américaine.

Prix : \$1

Par **Gaston Jacquier**

Membre de la Société des Agriculteurs de France et de l'Association française pour l'avancement des sciences, Secrétaire de la Société d'Agriculture de Grenoble.

Scientific American Agency for

CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS, COPYRIGHTS, etc.

For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the

Scientific American

Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, \$3.00 a year; \$1.50 six months. Address MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, New York.

SAY! BEE-KEEPER!
YOU

Send for a free sample copy of **ROOT'S** handsomely illustrated **Num. Monthly** (30-page) **CL EARNINGS IN BEE-CULTURE**. (\$1.00 a year) and his 62-page illustrated **Catalog of BEE-KEEPERS' SUPPLIES** FREE for your name and address on a postal. His **A. B. C. OF BEE-CULTURE**, 400 double-column pages, price \$1.25, is just the book for YOU. Mention this paper. Address **A. I. ROOT**, Medina, O.

STRAW I WOULD FEED MY BEEHIVE
 Wm. Root and East Bleich of Appleton, Wis., are the only ones who sell this perfect fruit at wholesale prices. Address Wm. Root, Medina, O.